

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

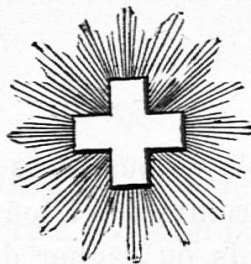
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N^o 22.



LAUSANNE

31 Mai 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Echos du Congrès de Lausanne. — Education civique de la jeunesse. — Revue d'Allemagne. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Méthode pour l'enseignement du vocabulaire. (Fin). — Orthographe. — Leçons de géographie. — Sujets d'examens des classes primaires supérieures du canton de Vaud.*

ECHOS DU CONGRÈS DE LAUSANNE

Dans les lignes suivantes, je ne prétends pas résumer les travaux du « Congrès de psychologie et de physiologie sportives » ; profane en matière de sport, très intéressé par les séances du Congrès, je désire seulement faire ressortir quelques idées qui me paraissent intéresser les éducateurs d'une manière spéciale.

Comme la plupart des orateurs étaient des gens de sport, il est évident qu'ils en ont surtout montré les avantages. A les entendre, on pouvait supposer que les sports conféraient à l'homme toutes les qualités morales. L'un d'eux n'a-t-il pas affirmé qu'un homme sain est prédisposé à la morale, tandis que les faibles sont portés à la méchanceté ! Or, nous savons, par exemple, que bien souvent la vigueur physique mène à l'oppression du faible et à la brutalité. M. Reiss a relevé le fait indéniable que le goût sportif peut devenir une passion nuisible comme les autres passions. Dans sa magistrale conférence, M. Ferrero a eu soin d'insister sur l'idée qu'à notre époque où l'on abuse de tout, le sport ne peut être un agent moral qu'à la condition d'être pratiqué avec modération. Alors il devient une force d'équilibre au travail de l'intelligence et, par là, il le favorise. En outre, il est certain que la pratique régulière de certains sports favorise le développement de certaines facultés (endurance, coup d'œil, décision, sang-froid, patience, etc.).

Le sport est accessible à tous, sans distinction de force ou de robustesse et peut être commencé à tout âge. A moins que l'on ne veuille battre des records ou gagner des couronnes, il n'y a pas besoin de talents spéciaux : de la méthode, de la continuité dans l'exercice, cela suffit. Nous avons vu un robuste vieillard qui a commencé à faire du sport à partir de soixante ans !

Les sports les plus recommandables sont les sports pratiqués *en commun* (alpinisme, boxe française, escrime, foot-ball, etc.), parce que, à côté des facultés individuelles, volontiers égoïstes, ils développent la solidarité et l'esprit de courtoisie et de loyauté. Ce qui est encore préférable, pour l'enfant et pour le jeune homme, c'est le sport pratiqué par *équipes* (comme le foot-ball) ; il y apprend à obéir à un chef, à donner son maximum de puissance pour un résultat intéressant l'ensemble ; à coordonner ses efforts avec ceux de ses camarades ; son ambition personnelle n'est plus seule en jeu ; elle est limitée par la préoccupation du groupe. Il apprend ainsi la discipline, ce qui lui sera d'une incontestable utilité dans la vie civile. Evidemment, la valeur de l'équipe dépend de celle de son chef, qui doit être un véritable entraîneur.

Un travail particulièrement intéressant, « le sport et le mariage », a fait ressortir comment le sport peut être un agent de moralité : il amène le jeune homme à comprendre la vie de l'adolescence d'une manière plus saine qu'il ne le fait ordinairement ; passionné pour le sport, cela seull'intéresse et, trouvant à dépenser le surplus de son énergie dans une activité qui lui donne ce que M. de Coubertin appelle fort justement : « la volupté sportive », il n'est pas tenté de s'égarer dans une voie dangereuse pour son corps et pour son cœur ; enfin, il garde de l'amour et de la jeune fille une idée que rien n'a défloré et se trouve plus apte à comprendre le mariage d'une façon élevée.

Il est évident que l'on a envisagé la question du point de vue des citadins à qui un correctif est nécessaire pour contrebalancer les effets de la vie sédentaire. L'on pourrait poser la question suivante : Quels sports seraient utiles aux campagnards ? L'on répondra sans doute qu'ils se donnent assez d'exercice et n'ont guère besoin de sports. Cependant personne ne niera que la souplesse et

l'agilité ne sont pas des qualités très répandues à la campagne ; d'autre part, la valeur morale de certains sports — toujours pratiqués méthodiquement — est utile partout ! Il est vrai que, fatigués par leurs travaux, nos paysans auraient difficilement le courage d'aller faire une passe d'escrime, de lutte ou de boxe ! Et pourtant, qui sait ?

Il y a une autre question plus importante pour nous, en tout cas plus immédiatement soluble, c'est celle du sport chez nos enfants. Et je voudrais recommander ici, non pas la boxe, ni l'escrime, ni même l'alpinisme, tous sports chers, mais la *marche*. Un seul membre du Congrès a signalé cet exercice et relevé les beautés de la plaine. Comme c'est un sport qui ne coûte rien, qui ne mène pas à des sommets étincelants de blancheur ou prodigieux d'altitude ou d'escarpement, on le laisse volontiers de côté. Il ne procure pas, il est vrai, les qualités de sang-froid, de décision, que nécessitent les grandes ascensions, mais il peut certainement développer l'endurance, la patience, la solidarité, et surtout il apprend à connaître et à aimer la nature et la patrie. Pour donner son maximum de fruits, ce sport doit être pratiqué en petite troupe, ayant à sa tête un chef de course ; avant de partir, l'on a soigneusement préparé le plan, calculé les distances, prévu les étapes et, qu'il s'agisse d'un après-midi ou d'une course d'un ou plusieurs jours, l'on s'en tient strictement au programme discuté et adopté et aux temps fixés par lui. Ce sport-là est praticable par tous.

Nous pensons que les maîtres auraient grandement raison d'encourager les courses à pied et, au besoin, de les diriger eux-mêmes. Evidemment, pour la réussite complète de ce genre de sport, il est nécessaire que le chef de la troupe ait une réelle valeur morale qui lui donne un ascendant certain sur ses compagnons de route.

Pour le moment, et à part le foot-ball pratiqué sous la surveillance d'un chef qui veille à l'observation des règles du jeu, nous ne voyons pas d'autre sport à la portée de chacun.

Certes, le Congrès de Lausanne a beaucoup travaillé ; surtout il a posé bon nombre de questions que seule une grande accumulation de faits pourra aider à résoudre. Mais, n'eût-il servi qu'à démontrer la nécessité du sport, pratiqué avec méthode, c'est-à-dire

modérément et avec continuité, pour la culture physique, pour le maintien de la santé et pour le développement de certaines facultés morales, son travail n'eût pas été vain. G. CHEVALLAZ.

Education civique de la jeunesse.

Au congrès radical de Bienne, le 18 mai écoulé, notre collaborateur, M. William Rosier, président du Conseil d'Etat de Genève, a présenté sur ce sujet un très remarquable rapport, dont les conclusions suivantes intéresseront sûrement nos lecteurs.

1. — De l'avis général, l'éducation civique de la plupart des jeunes gens est insuffisante.

Pour pouvoir remplir ses devoirs et exercer en toute connaissance ses droits de citoyen, le jeune homme doit, à sa majorité, avoir reçu un enseignement suffisamment complet sur l'histoire de la Suisse, en particulier au XIX^e siècle, sur la Constitution fédérale, sur la constitution de son canton, et sur les principes fondamentaux de la législation.

2. — Il convient d'accorder une grande attention à l'enseignement de l'instruction civique, à tous les degrés de l'école. La préparation à cette étude se fait dans les leçons de géographie et d'histoire nationales, mais, en outre, l'instruction civique doit être l'objet d'un cours spécial :

a) à l'école primaire et secondaire, où il ne commencera pas avant l'âge de douze ans, et où il sera donné sous la forme la plus intuitive et la plus pratique possible ;

b) dans les écoles professionnelles, dans les écoles réales, dans les collèges et gymnases. Il est désirable que dans ces écoles, l'enseignement systématique de l'instruction civique soit confié à un juriste.

Tous les jeunes gens qui ne pourront pas prouver, par un examen, qu'ils possèdent les connaissances suffisantes en instruction civique, seront tenus de suivre pendant leur 18^e et leur 19^e année, un enseignement spécial dans cette branche. Cet enseignement pourra être incorporé au programme de l'école complémentaire, des cours de recrues, ou bien être organisé sous le nom d'école civique, en cours indépendant.

3. — Afin de permettre à la famille de remplir pleinement son rôle dans l'éducation des futurs citoyens, il est souhaitable que les jeunes filles des écoles primaires et moyennes reçoivent aussi des leçons d'instruction civique.

D'autre part, dans ces mêmes écoles, les étrangers ne doivent pas être dispensés de cet enseignement.

4. — La Confédération subventionnera les cours obligatoires d'instruction civique donnés aux jeunes gens dans leur 18^e et leur 19^e année.

L'assemblée émet le vœu qu'en outre la Confédération distribue aux recrues un traité d'instruction civique renfermant le texte de la Constitution fédérale et les dispositions législatives essentielles, et qu'elle publie une Histoire populaire de la Suisse au XIX^e siècle, rédigée au triple point de vue économique, politique et social.

5. — Les sections du parti radical suisse sont invitées à organiser des cours et des conférences destinés à initier les nouveaux citoyens à la pratique de la vie communale, cantonale et fédérale.

Revue d'Allemagne.

En Allemagne, il s'est fondé une association dont le but est le *développement de l'éducation civique et de la culture nationale*, à l'école et en dehors de celle-ci. Une première conférence générale a été tenue à Berlin, dans le courant du mois de mars. Parmi les questions à l'ordre du jour, je citerai les suivantes : but de l'association ; l'éducation civique est une nécessité pour l'Etat ; son importance au point de vue de l'économie politique ; le rôle éducatif du service militaire ; comment faut-il traiter des questions d'actualité dans les leçons d'histoire ? l'éducation civique dans les universités ; comment la presse peut-elle contribuer à l'éducation civique ? etc. L'association, de laquelle font partie des sommités de tous les cercles dirigeants, a déjà créé un bureau central de renseignements, qui se charge également de fournir des conférenciers. Elle a organisé, pendant l'hiver, des conférences hebdomadaires gratuites pour hommes et femmes, dans lesquelles des conférenciers de marque traitaient des sujets en rapport avec le but poursuivi par l'association. Un cours spécial, destiné surtout au corps enseignant, sera de nouveau organisé à Jena, pendant les cours de vacances ; il durera huit jours.

La *lutte contre la mauvaise littérature* est entreprise énergiquement, depuis plusieurs années, et commence à produire des résultats encourageants. On évalue à 60 millions de marks l'argent dépensé, du 1^{er} juillet 1908 au 30 juin 1909, pour l'achat de mauvaises publications. Dans la période correspondante de 1909-10, on a constaté un recul de 5 millions et un autre de 10 millions pour les années 1910-11. Dans ce même ordre d'idées, je citerai la création de nombreuses salles de lecture, surtout dans les centres industriels, destinées en première ligne aux enfants dont les parents sont retenus à l'usine jusqu'après les heures de fermeture des classes.

La grande Association d'éducation populaire a fait de nombreux essais très réussis avec *l'emploi du cinématographe à l'école*. Elle a créé des archives de films, qui contenaient, en février, passé 40 000 m. de films avec des vues se rapportant aux différents domaines du savoir humain, sans oublier ce qui sert simplement à récréer ou à divertir l'esprit du public. De plus, un cinématographe itinérant a donné, dans l'espace de 4 mois, 350 représentations dans 150 localités de l'Allemagne du Nord et du Centre. Les vues sont généralement accompagnées de quelques explications données par un membre du corps enseignant ; les parents ne sont pas exclus des représentations.

J'ai placé intentionnellement ces trois points en tête de mon article afin de montrer au corps enseignant de la Suisse romande que plusieurs de ses grandes préoccupations sont partagées de l'autre côté du Rhin et pour lui indiquer les moyens employés pour donner une solution aux problèmes mentionnés. Y.

(A suivre).

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — La Conférence des Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande a eu sa réunion annuelle le vendredi 23 mai, à Sainte - Croix, sous la présidence de M. Chuard, président de la Conférence.

Tous les Chefs de Départements étaient présents, sauf M. Lohner, directeur de l'Instruction publique du Canton de Berne, empêché et excusé. Les secrétaires des Départements de l'Instruction publique étaient aussi présents.

A l'ordre du jour, la question du *Glossaire des patois* : comptes, budget et rapport du rédacteur.

La Conférence s'est occupée ensuite de la grammaire française pour les écoles primaires, de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse (1912)* (approbation du rapport annuel et des comptes), du diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français à l'étranger, de l'Exposition nationale de 1914, des cours pour l'éducation et la protection de l'enfance, etc.

Au banquet qui suivit la longue et laborieuse séance, d'aimables et cordiales paroles ont été échangées entre MM. le Président Chuard et W. Rosier, conseiller d'Etat, qui lui a répondu au nom de ses collègues.

*****L'augmentation de la subvention fédérale à l'Ecole primaire.**

— Jamais l'accord n'a été si parfait sur aucune question. Il ressort des délibérations que toutes les conférences officielles ont émis un vœu semblable : celui de voir augmenter la subvention fédérale en faveur de l'Ecole primaire. En effet, il était difficile de conclure autrement. Le pays aurait tout à gagner d'une augmentation qui trouverait dès le début un judicieux emploi :

1. *Création de classes nouvelles* pour éviter ces classes trop nombreuses où, malgré tout le dévouement de l'instituteur, les résultats obtenus ne correspondent pas à l'effort.

2. *Construction et transformation de bâtiments scolaires.* Il y a encore trop de communes dont les locaux affectés à l'enseignement sont en opposition avec les exigences de l'hygiène.

3. *Locaux et engins de gymnastique.* Si ceux-ci existent dans les villes et quelques rares villages, ils sont encore inconnus dans la majorité des communes vaudoises.

4. *Amélioration des traitements du corps enseignant.* Dans un canton de 325 000 habitants, comme le nôtre, n'est-il pas caractéristique que, chaque année, si peu de jeunes gens désirent devenir instituteurs, tandis qu'un nombre respectable se rue à l'assaut des places fédérales ? Et comment en serait-il autrement lorsqu'ils savent qu'après quatre ans d'études, l'instituteur vaudois doit s'estimer heureux si son traitement peut subvenir aux besoins de sa famille !

5. *Amélioration de la pension de retraite* ; celle dont jouissent actuellement ceux qui ont accompli leurs trente années d'enseignement, n'est-elle vraiment par trop dérisoire ?

6. *Pensions et bourses pour faciliter les études, organiser des courses.* Pourquoi donc l'enseignement commercial est-il, à ce point de vue, plus favorisé que les autres ?

7. *Acquisition du mobilier et du matériel d'enseignement.* C'est déjà depuis 1902, à la suite de l'introduction de l'article 27 bis dans la Constitution fédérale, que l'Ecole primaire a profité, dans une faible mesure, il est vrai, des largesses de la caisse fédérale. C'est ainsi que Vaud a reçu pour sa part en 1912, une somme de 190 000 fr. ce qui correspond à environ 0 fr. 60 par habitant, tandis qu'il dépensait dans la même année 1 374 000 fr. pour ses classes primaires.

Tant que de grands projets entraînant de grosses dépenses ont été inscrits au budget fédéral, le montant de la subvention est resté stationnaire. Aujourd'hui, l'état des finances fédérales permet d'espérer le doublement de la subvention actuelle. Nous avons pleinement confiance dans nos Chambres fédérales et nous osons espérer que, tout en se souvenant que l'argent est le « nerf de la guerre », elles n'oublieront pas non plus qu'il est aussi le « nerf de l'instruction ».

A. D.

*** **St-Légier.** — Jeudi 13 mai, dans une réunion à laquelle avaient été conviés MM. le Président du Conseil communal et les membres de la Commission scolaire, la Municipalité a remis à M. Marius Skawronsky, instituteur, un souvenir avec dédicace, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus et à l'occasion du trentième anniversaire de son entrée en fonction comme maître de la première classe primaire de la commune.

La société de chant le « Chœur d'hommes » a participé à cette manifestation en exécutant quelques morceaux choisis, voulant aussi témoigner sa gratitude à celui qui la dirige avec autant de compétence que de désintéressement.

Les élèves non plus, n'avaient pas oublié cette date qui leur permettait d'offrir un souvenir pour montrer leur attachement et le respect qu'ils portent au pédagogue distingué qui les instruit et qui leur est sans cesse un bel exemple d'activité et d'énergie.

Ces hommages mérités sont le digne couronnement d'une carrière bien remplie par un maître compétent, qui met dans l'accomplissement de sa noble tâche une conscience et une ardeur que seuls possèdent les hommes qui se sont réellement donnés à leur vocation.

X...

*** **Un don généreux.** — A l'occasion de la fête des promotions des écoles primaires de la ville de Nyon, un généreux anonyme a remis une somme de mille francs à la Commission scolaire pour améliorer le traitement du corps enseignant de la localité. Espérons que le prochain don viendra des autorités mêmes et que celui-ci sera bel et bien une augmentation ferme et décisive..

[A. D.]

JURA BERNOIS. — Maîtres secondaires. — L'assemblée des maîtres secondaires a eu lieu, samedi, 27 avril, à Delémont, sous la présidence de M. Mertenat, maître à l'école secondaire des filles de cette ville. Une quarantaine de membres ont pris part à cette réunion. M. le Dr Bessire, maître à l'école secondaire de Moutier, a parlé de la revision de la loi sur les écoles secondaires

du 26 juin 1856. M. Bessire préconise une meilleure organisation de l'enseignement moyen, la suppression de l'écolage, l'élévation des traitements, la régularisation de la pension de retraite et du remplacement en cas de maladie, l'introduction d'une caisse des veuves et orphelins.

Les nominations des maîtres secondaires devraient être attribuées au Conseil d'Etat sur les propositions des commissions d'école. Le maître serait ainsi considéré comme un fonctionnaire de l'Etat pouvant faire partie de l'administration communale, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Dans la revision du plan d'études, il faudra donner plus de temps à l'enseignement de la langue maternelle.

Ce sont là les conclusions que nous trouvons dans les journaux qui nous sont tombés sous les yeux.

M. C. Courbat, maître à l'école secondaire des filles de Porrentruy, a présenté ensuite des considérations très actuelles et bien conçues sur l'enseignement du dessin. Nous visitons régulièrement, et nous avons visité encore ce printemps l'exposition des dessins de l'école des filles de Porrentruy. La méthode progressive du professeur, le choix des modèles, l'application heureuse aux arts féminins méritent les plus grands éloges. On comprend que l'exposé documenté de M. Courbat ait vivement intéressé ses collègues.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Initiation à la physique par F. Carré. (Collection des Initiations Scientifiques.)

Un volume in-16 avec 75 figures, broché fr. 2 (Hachette et C^{ie}, Paris).

Le but de ce petit livre est de montrer comment, à l'aide d'un matériel très simple et d'expériences toutes faciles à réaliser, on peut amener, sans fatigue et comme en se jouant, un jeune enfant de cinq à douze ans, à se faire des idées nettes et précises sur les principaux phénomènes physiques dont il est chaque jour le témoin.

C'est le but que M. C.-A. Laisant, directeur de cette collection, n'a cessé de proposer aux éducateurs de l'enfance pour lui éviter tout surmenage inutile. Ce qu'il faut apprendre avant tout à l'enfant, dont le cerveau est un admirable instrument enregistreur, c'est à voir le monde extérieur. Enseigner de manière concrète et ne se servir des théories que pour préciser l'idée de loi physique, entrevue le plus souvent d'instinct, c'est à quoi, selon les préceptes de M. Laisant, s'est appliqué l'auteur de ce livre.

Reçu : Ed. Balsiger. *Seelenkunde*, Berne, chez A. Francke, 1913. Prix : fr. 2.70 broché, fr. 3.35 relié.

Die Kunst fürs Volk. Sous les auspices de la Société suisse d'utilité publique, Olten 1913.

Dr. Sperling. *Toilette matinale hygiénique*. Traduit de l'allemand par S. Maerky-Richard. Genève, Edition Jeheber 1913. Prix : 1 fr.

PARTIE PRATIQUE

Méthode pour l'enseignement du vocabulaire. (*Fin*).

3^{me} LEÇON.

GRAMMAIRE: *Ce, se.*

Règle grammaticale; puis règle « mécanique »: *ce* est un déterminatif, il se place devant les noms (excepté dans l'expression *c'est, ce sont*); *se* est un pronom, il se place devant le verbe ou devant un autre pronom.

VOCABULAIRE: Chapitres: Hiver. — Mobilier. — Récapitulation d'autres chapitres.

Exercice de conjugaison:

C'est l'hiver, la glace recouvre les eaux. Je me luge sur cet étang (à Meyrin)

Tu te luges sur ce marais (à Rouëlbaud).

Il (ce garçon) *se* luge sur ce petit lac (au bois de la Bâtie).

Elle (cette fille) *se* luge sur ce ruisseau (l'Avril).

On *se* luge sur cette mare (à Veyrier).

Nous nous lugeons sur cette flaque gelée.

Vous vous lugez sur ce verglas.

Ils (ces garçons) *se* lugent sur la neige durcie.

Elles (ces filles) *se* lugent sur ce marécage.

Exercices analogues avec d'autres verbes, d'autres temps, à d'autres formes.

Lorsque Jean (Hélène) entre dans sa classe, il s'essuie les pieds au paillason, il s'empresse de dire bonjour à son maître et à ses camarades, il se débarrasse de ses vêtements, il se hâte vers son pupitre, il se prépare à la leçon et se propose d'être attentif, appliqué et travailleur.

Ce mobilier de salle à manger se compose de cette table et de ces six chaises aux pieds ornés de moulures, de ce buffet qui se pare de sculptures, de ce miroir qui s'enchâsse dans un cadre doré, etc.

4^{me} LEÇON.

GRAMMAIRE: Infinitif.

VOCABULAIRE: Chapitres: Vêtements. — Enseignement.

Conjugaisons (à tous les temps, à toutes les formes, avec des compléments directs ou indirects).

Ce matin: j'ai ma dictée d'orthographe à recopier; tu as ta multiplication de fractions à compter; il a sa leçon d'histoire suisse à étudier; nous avons une carte de géographie à dessiner; vous avez des problèmes d'arithmétique à corriger; ils ont des verbes difficiles à conjuguer.

Quand nous étions petits, notre bonne mère n'avait guère le temps de se promener et de se reposer; elle restait au logis pour raccommoder nos habits: pantalons, gilets, jupes, tabliers etc.; pour laver et repasser notre linge; pour tailler et confectionner nos vêtements; du matin au soir, sans jamais s'arrêter, elle travaillait. Maintenant que nous sommes grands, nous nous efforçons d'ôter à cette bonne mère une partie de son travail et de lui assurer un peu de repos.

Bon écolier, tu désires progresser, tu souhaites contenter ton instituteur par

ton application et ton zèle et, par tes bonnes notes, tu essayes de récompenser tes parents de leurs peines. Marche avec courage, bon écolier, tes efforts ne resteront pas stériles. Non seulement tu obtiendras aux « Promotions » le prix que tu penses mériter, mais tu auras aussi l'estime de ton maître et de tes camarades qui, de grand cœur, veulent te féliciter de tes succès.

En automne, les hirondelles ont hâte de déployer leurs ailes pour s'envoler vers des climats plus doux ; les dernières fleurs laissent tomber vers le sol leurs corolles pâlies et meurtries par les gelées précoces ; les feuilles s'attristent de quitter les rameaux ; jaunies et desséchées, elles tombent sur le sol pour y trouver un tombeau ; le merle n'ose plus siffler ses airs moqueurs et les croassements des corbeaux, tout de noir habillés, semblent chanter le deuil des beaux jours, etc.

* * *

Je le répète en terminant, on peut trouver quantité d'autres exercices, exercices adaptés aux besoins des élèves, aux idées du maître, et qui formeront le réseau d'associations favorables au développement de la mémoire et aussi à celui de la culture générale. C'est pourquoi il est à désirer que chaque instituteur fasse part de ses expériences et de leurs résultats dans ce domaine, car c'est de l'expérience de tous que naissent des méthodes progressives, des méthodes portant des fruits.

M. MÉTRAL.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Le Léman.

La beauté du Léman, c'est d'être ordonné. D'où qu'on le contemple, il apparaît simple, grand et tranquille, et toutes ses parties ont entre elles d'harmonieux rapports. On l'embrasse dans son ensemble ; nul détail importun ne distrait le regard. Il compose tout ce qu'il reflète. Il est noble en toute saison ; mais les matins d'été lui donnent toute sa plénitude ; quand les eaux sont bleues et calmes, quand le ciel est bleu et calme, et n'a pas de nuages, quand les montagnes sont bleues, quand des ombres bleues et légères couvrent les longues campagnes qui l'entourent.

Et alors, parfois des barques plates le traversent, chargées de granit ; elles ont des mâts peints en vert, avec une flamme à la pointe, et des voiles rousses comme des peaux de lion. Et le Léman évoque ainsi la Méditerranée, les golfes de Sicile et les golfes de Grèce ; il évoque des temples et des arcs de triomphe, des galères et des trirèmes.

(*Semaine littéraire n° 971.*)

G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE. Léman, ordonné, contempler, apparaître, harmonieux, le rapport importun, distraire, refléter, la plénitude, le granit, le mât, roux, évoquer, la Sicile, la Grèce, l'arc de triomphe, la galère, la trirème.

Orthographe d'usage : Les lacs suisses et les mers de l'Europe. (Roches diverses Granit, quartz, mica, feldspath, calcaire, marbre, craie, ardoise, silix

pierre meulière, grès, sable, porphyre, basalte, agate, ambre, onyx. — *Distrain*, abstrait, concret, discret. — La plénitude, la solitude, la promptitude, l'inquiétude, l'étude, la turpitude, l'attitude, l'altitude, la latitude, la longitude. — *L'arc de triomphe*, l'arc en ciel, l'arc boutant. — *Roux*, rousse; faux, fausse; doux, douce.

GRAMMAIRE. *Etude de l'auxiliaire avoir*. Trouver tous les verbes *avoir* de la dictée puis chercher ceux qui sont conjugués avec cet auxiliaire. Faire conjuguer par écrit l'un de ces verbes aux temps composés de l'indicatif et du conditionnel en soulignant chaque fois l'auxiliaire *avoir*. Copier la règle suivante : *Un verbe auxiliaire sert à conjuguer un autre verbe*.

Permutations. (Degré intermédiaire) : Copier la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif. (Degré supérieur) : Copier la dictée en mettant les verbes au plus-que-parfait de l'indicatif.

Remarque. Pour les élèves du degré intermédiaire, la dictée se termine au 1^{er} alinéa.

Degré supérieur.

L'aviateur.

Soudain un frémissement passe sur les tribunes. Là-bas, devant les hangars on vient de sortir un appareil. Comme un lutteur qui jette son gros gant dans la foule, le vent a lancé sa bourrasque à la face des aviateurs. Un seul a relevé le défi. C'est bien une lutte qu'il accepte. A peine a-t-il quitté le sol, qu'on a le sentiment de voir deux ennemis sauvagement aux prises. Chacun veut réduire l'autre à merci. L'aéroplane roule, tangué, sous des assauts formidables. Ses toiles se tendent à craquer. Ses haubans résonnent de la fureur du vent. Et cependant, il avance, il monte.

Le spectacle est unique. En ce pilote, dont la silhouette tenace se découpe sur la déroute des nuages, toutes les bravoures s'ajoutent. C'est toujours la lutte éternelle entre l'homme et l'élément, mais dans sa splendeur complète, absolue. On ne cesse pas de se demander si l'audacieux ne va pas être rejeté, précipité sur le sol. Ni l'angoisse, ni la tempête ne s'apaisent un instant. Le cœur serré, on voudrait s'enfuir, ne plus assister à l'admirable folie. Et cependant nos regards ne peuvent pas quitter le frère oiseau blanc qui s'élève dans la rafale.

(*Les casseurs de bois.*)

MICHEL CORDAY.

VOCABULAIRE : L'aviateur, le frémissement, la tribune, le hangar, l'appareil, la bourrasque le défi, accepter réduire à merci, l'aéroplane, tanguer, craquer, le hauban, résonner, raisonner, le spectacle, le pilote, la silhouette, se découper, la splendeur, audacieux, assister, la rafale.

Dérivés : *Lutteur* (dérivé de *lutte*). Chercher vingt dérivés ayant cette terminaison. — *Audacieux* (dérivé de *audace*). Chercher également vingt dérivés ayant cette terminaison.

Suffixes *able*, *ible* (marquant la possibilité, la nécessité). Admirable, remarquable, désirable, critiquable, irréprochable, guéable, taillable, corvéable, honorable, mesurable, punissable, palpable, aimable; répréhensible, incorrigible, indigestible, etc.

Familles de mots. — *Aviateur* (latin *avis* = oiseau) aviation, aviculture, aviculteur. *Aéroplane* (latin *aer* = air), aérage, aération, aérer, aéricole, aérien, aériforme, aérifère, aérographie, aérolithe, aérologie, aéromancie, aéromètre, aérométrie, aéronaute, aéroscopie, aérostat, aérostation, aérostatique, aérostier.

GRAMMAIRE. *Etude du verbe passif.* Copier la phrase suivante au tableau noir : « On ne cesse pas de se demander si l'audacieux ne vas pas être rejeté, précipité sur le sol. » Faire trouver les deux verbes passifs *être rejeté, être précipité* et les faire conjuguer, l'un oralement, l'autre par écrit. Ensuite, copier la règle ci-après : « Le verbe passif exprime une action reçue par le sujet ».

Etude du verbe pronominal. Dans la phrase ci-dessus, expliquer pourquoi le verbe *se demander* est pronominal. Faire conjuguer ce verbe par écrit et copier à la suite la règle suivante : « Le verbe pronominal se conjugue dans tous ses temps avec deux pronoms ». Trouver tous les verbes pronominaux de la dictée.

PAUL CHAPUIS.

Degré intermédiaire.

LEÇONS DE GÉOGRAPHIE

Cinquième série de leçons.

La vallée est l'espace de terrain compris entre deux montagnes ou deux chaînes de montagnes. Les vallées sont presque toujours parcourues par des cours d'eau formés par les eaux descendant des montagnes. Ces cours d'eau produisent dans les vallées un double travail de creusement et d'alluvionnement qui influent sur leur forme. — Montrer et faire montrer de très nombreuses vallées. Faire montrer et suivre les cours d'eau qui les parcourent et les montagnes qui les limitent, les routes et les lignes de chemins de fer qui les remontent. Distinguer les vallées *transversales* (qui descendent perpendiculairement à la chaîne de montagnes), les vallées *longitudinales* (parallèles à l'axe principal de la chaîne), les vallées *principales* et les vallées *latérales*. Remonter et descendre les vallées. Indiquer ce qu'il faut entendre par : entrée de la vallée, vallée élargie, vallée resserrée, défilé, tête de la vallée, vallée haute, vallée basse. Influence de la direction des vallées sur les vents, la température, le climat et les cultures. Distinguer les versants : sud ou méridional, nord ou septentrional, occidental ou oriental ¹.

La Suisse est riche en vallées et notre carte scolaire note vigoureusement ce trait essentiel de la physionomie de notre beau pays. Insistons sur la valeur de cette abondance de vallées. « Dans une chaîne de hautes montagnes, les vallées sont les oasis de la végétation. Les Alpes sont jalonnées d'oasis. Les vallées servent à l'écoulement des eaux de source, de pluie, de fonte des glaciers ; de tous côtés on y entend bruire les eaux courantes. Les vallées sont les points d'élection du peuplement humain, ce sont les chemins suivis par les migrations. Grâce à leurs profondes et nombreuses vallées, les Alpes sont la plus habitée des hautes chaînes de montagnes, la plus accessible et la plus traversée. Plus la vallée est

¹ Les leçons se donnent d'abord sur le terrain, dans un petit vallon voisin du lieu que l'on habite (si possible aussi dans une véritable vallée, à l'occasion d'une course d'école par exemple).

profondément encaissée, plus les montagnes qui l'entourent semblent hautes ; plus la vallée est étendue et ramifiée, plus les sommets sont différents et le tableau qu'ils encadrent varié. Ce sont les vallées qui font la beauté de nos Alpes. » (Commentaires de la Carte murale de la Suisse, par le Dr Hermann Walser.)

Faire remarquer que les villages sont généralement groupés dans le fond des vallées, les localités les plus importantes dans les grandes vallées et surtout au point d'intersection de celles-ci.

Sixième série de leçons.

Il est nécessaire maintenant de donner quelques notions *élémentaires* sur les échelles de réduction et d'indiquer quelles règles on a suivies pour représenter exactement, sur une carte de moins de deux et demi mètres carrés, une surface de près de 42 000 km².

Notre carte murale est à l'échelle de deux cent millièmes ($\frac{1}{200\,000}$). Cela signifie que toutes les longueurs, toutes les distances sont 200 000 fois plus petites sur la carte que sur le terrain. Ainsi, pour représenter une longueur sur la carte, on la divise par 200 000 et pour retrouver une longueur réelle, on multiplie par 200 000 celle que nous donne la carte. Donc, **un centimètre sur la carte correspond exactement à deux kilomètres sur le terrain.**

EXERCICES. (Emploi de la carte et de la règle métrique.) — 1. Indiquez en km. la distance qui sépare votre localité : *a*) des localités voisines ? *b*) du chef-lieu de district ? *c*) du chef-lieu du canton ? *d*) de la rivière la plus voisine ? *e*) du lac le plus rapproché ?

2. Indiquez en km. : *a*) la plus grande largeur de votre canton ? *b*) la plus grande longueur de la Suisse ? (360 km. de Chancy à Martinsbruck) ; *c*) la plus grande largeur de la Suisse ? (225 km. du Randen à Chiasso).

3. Indiquez en km. : *a*) la longueur d'un lac ? *b*) la largeur d'un lac ? *c*) la longueur d'un cours d'eau ? *d*) la longueur d'une route ? *e*) la longueur d'une ligne de chemin de fer ? *f*) la distance entre deux stations de chemin de fer ?

Indiquez en km. : *a*) la longueur du Jura vaudois (ou neuchâtelois, ou bernois) ? *b*) la longueur du Jura ? *c*) la largeur du Jura ? *d*) la longueur d'une vallée du Jura ? *e*) les dimensions d'un lac du Jura ? *f*) la distance entre deux localités du Jura ? etc., etc.

NOTA. — Dans ce degré, s'en tenir aux lignes droites ; toutes les distances sont évaluées à vol d'oiseau (ou d'aéroplane) et sans tenir compte des différences d'altitude.

J. M.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. VAUD.

Examens annuels de 1913.

Nous pensons intéresser les lecteurs de l'*Educateur* en publiant, dès le début de l'année scolaire, les travaux écrits imposés aux élèves des classes primaires supérieures.

DICTÉE : **La montagne.**

Parti le matin des rives du Léman, du pied d'un coteau chargé de vignes, on va se reposer le soir au bord des neiges éternelles. On veut tenter l'ascension d'un de ces pics sublimes, d'où le hardi voyageur aperçoit autour de lui, au lever du jour, les cimes blanches des Alpes soulevées comme des vagues et enflammées par le soleil des ardents reflets d'un incendie. A mesure que l'œil s'élève et que l'on franchit les divers degrés de ce temple, en rêvant d'atteindre le faite, il semble que, sur chaque échelon, l'âme se dépouille dans l'air, de plus en plus vif et léger, d'une partie du poids qui l'opprime. On s'est élevé au-dessus des premières vallées et des forêts de chênes ; on a traversé la zone des hêtres, celle des sapins, celle des mélèzes, des rhododendrons aux fleurs rouges ; on a respiré des senteurs vivifiantes, un fluide sain et vigoureux. Le froid des neiges immaculées a mis dans l'air, autour de vous, comme des aiguillons : vous sentez vos forces décuplées, vous êtes porté par une force invisible. — Voici enfin que vous touchez l'étroit sommet où votre vue s'étendra dans l'immensité. Le soleil vous inonde, les glaciers vous entourent. Vous baignez à la fois dans la lumière et dans une salubre fraîcheur. Vous ne sentez pas la fatigue du corps, et, dans votre âme, tous les importuns souvenirs, toutes les mauvaises pensées ont disparu. —

A la conscience de l'apaisement est venue se joindre en vous celle de la force et de la pureté. Vous êtes préparé à recevoir, avec l'impression du merveilleux spectacle qui vous environne, le sentiment sublime, l'ivresse, l'extase de l'infini.....

DE LAPRADE.

NOTA : Comme pour les classes primaires ordinaires, la dictée a été divisée en trois parties (année préparatoire, 1^{re} année et 2^{me} année) correspondant au degré de développement des élèves. — Même échelle d'appréciation que pour les classes primaires.

SUJETS DE COMPOSITION

1. Une surprise. — 2. En forgeant on devient forgeron. — 3. La meilleure manière de voyager. — 4. Racontez une histoire à votre petit frère, à votre petite sœur. — 5. A la fontaine.

ARITHMÉTIQUE

(Année préparatoire, destinée exclusivement aux plus jeunes élèves.)

1. La différence de prix entre les $\frac{2}{3}$ ($\frac{3}{4}$) et les $\frac{3}{5}$ ($\frac{4}{5}$) d'un mètre de drap est de fr. 0,84 (0,78). Que vaut une pièce de ce drap longue de 36 m.?

R. fr. 453,60; (fr. 561,60).

2. Un ddal. de blé pèse 15,8 (16,2) kg. Il rend en farine 75 (72,5) % de son poids. 5 kg. de farine donnent 6 kg. de pain. Sachant qu'un homme consomme annuellement 4,2 (3,8) hl. de blé, on demande combien de grammes de pain lui sont nécessaires chaque jour, en moyenne.

R. 818 g.; (734 g.)

3. G. Un hippodrome est circulaire. Pour en faire le tour, Louis fait 198 (245) pas de plus que son père. Les pas de l'enfant et du père mesurent respectivement 56 (55) cm. et 80 cm. Quelle est la surface de cet hippodrome? $\pi = \frac{22}{7}$.

R. 10866,24 ca; (14790,16 ca).

3. *F.* Recette pour composer un excellent vernis mat pour tableaux noirs : faire dissoudre 150 gr. de gomme-laque blonde dans 1 litre d'alcool. Ajouter ensuite : 5 g. de noir (ou violet) d'aniline ; 5 g. d'oxyde de cuivre noir ; 70 g. de noir de fumée. Agiter souvent. On demande combien il faudrait prendre de chacune de ces substances pour obtenir 7,21 (11,33) kg. de vernis, sachant qu'un litre d'alcool pèse 800 g.?

R. Alcool 5600 g. (8800 g.); gomme-laque 1050 g. (1650 g.); noir aniline 35 g. (55 g.); oxyde cuivre 35 g. (55 g.); noir de fumée 490 g. (770 g.); total : 7210 g. (11330 g.).

1^{re} année.

1. Un champ a la forme d'un rectangle. Le périmètre a 832 (792) m. et la largeur est égale aux $\frac{7}{9}$ ($\frac{5}{7}$) de la longueur. Que vaut-il à fr. 35 (38) l'are?

R. fr. 14 905,80 ; (fr. 14 483,70).

2. Deux sommes, l'une en argent et l'autre en or, ont le même poids. La première, placée à $4\frac{1}{2}\%$ pendant 9 (8) mois, a rapporté fr. 128,25 (126). Pendant ce temps, la somme d'or rapportait fr. 2208,75 (2387). A quel taux était-elle placée? On sait qu'à poids égal l'or vaut 15,5 fois plus que l'argent.

R. 5% ; ($5\frac{1}{2}\%$).

3. *G.* On fait fondre un bloc de glace qui a la forme d'un parallélépipède rectangle de 4,5 (5,5) dm. de longueur, 2,8 (3,5) dm. de largeur et 1,54 (1,76) dm. d'épaisseur. L'eau ainsi obtenue est conduite dans un vase cylindrique de 88 (110) cm. de circonférence. A quelle hauteur l'eau s'élèvera-t-elle dans ce vase? On sait que la densité de la glace est 0,92 ($\pi = \frac{22}{7}$).

R. 28,98 cm. ; (32,38 cm.)

3. *F.* Pour faire de la gelée, une ménagère a acheté 10,8 kg. de groseilles à fr. 0,50 (0,60) le kg. Les groseilles lui donnent les $\frac{5}{9}$ ($\frac{5}{8}$) de leur poids de jus. Elle ajoute, par kg. de jus, 920 (900) g. de sucre à fr. 0,60 le kg. Le sirop ainsi obtenu perd, par la cuisson, $\frac{1}{8}$ ($\frac{1}{9}$) de son poids. Combien cette ménagère pourra-t-elle emplir de pots de 360 (380) g.? A combien lui revient le kg. de gelée?

R. 28 pots, fr. 0,86 ; (30 pots, fr. 0,89).

2^{me} année.

1. Un marchand achète 3 vases de vin. Le 1^{er} contient 730 (560) l. à 56 (58) centimes ; le 2^{me} 850 (750) l. à 62 (65) c., et le 3^{me} 1295 (970) l. à 70 c. Les frais se sont élevés à fr. 57,70 (71,30). Il mélange tout ce vin. A quel prix doit-il revendre le litre de mélange, sachant qu'il y a un déchet de l. $\frac{2}{115}$ ($\frac{1}{57}$) et qu'il veut gagner 15 % sur le tout?

R. fr. 0,77 ; (fr. 0,80).

2. Un capitaliste avait fr. 1715 (1610) de rente $3\frac{1}{2}\%$. Il vend son titre au cours de fr. 100,50 (98,40). Avec l'argent ainsi obtenu, il achète du 4 ($3\frac{1}{4}$) % au cours de fr. 98 (92). Son revenu a-t-il augmenté ou diminué?

R. augmentation fr. 295 ; (diminution fr. 11).

3. *G.* Un vase a la forme d'un prisme droit à base carrée. Sa hauteur est de 24 (25) cm. Il pèse, plein d'alcool, 4,1992 (7,5212) kg. et plein d'eau 5,074 (9,214) kg. Sachant que la densité de l'alcool est 0,800, trouver les dimensions de la base.

R. 13,5 cm. ; (18,4 cm.).

3. F. Une lingère a besoin de 21,62 (21,42) m. de toile de 1,30 (1,20) m. de largeur. Mais elle n'en trouve pas de cette largeur. Elle en prend alors à 1,20 (1,10) m. qu'elle fera laver avant de l'utiliser. Sachant que le lavage fait diminuer cette toile de $\frac{1}{48}$ ($\frac{1}{32}$) de sa longueur et de $\frac{1}{24}$ ($\frac{1}{22}$) de sa largeur, on demande combien elle devra en acheter de mètres.

R. 24,96 m.; (24,96 m.).

COMPTABILITÉ

1^{re} année. — *Compte de l'adduction de l'eau pour la commune de C.*

Etablissez le compte de ce qu'a dû déboursier la commune de C. pour l'adduction de l'eau, d'après les données suivantes :

1^o Achat de la source, fr. 2000.

2^o Captage. a) 38 m. de tranchée ayant en moyenne 1,25 m. de large et 4,2 m. de profondeur, à fr. 3,60 le m³.

b) Tunnel de 20 m. de long 1,2 m. de large et 1,85 m. de profondeur, à fr. 20 le m³.

c) 58 m. de tuyaux en ciment, à fr. 3,50 le m.

d) Empierrement sur le dit tuyau, 58 m. à fr. 0,60.

e) Chambre d'eau ayant à l'intérieur 2 m. de long, 1,20 m. de large et 0,95 m. de haut, à fr. 0,10 le litre.

3^o Conduite d'amenée. a) 396 m. de tranchée, à fr. 1,50 le m.

b) 396 m. de tuyaux en acier, à fr. 4,50 le m.

c) Transport et pose des tuyaux, 40 % de leur prix d'achat.

d) Réservoir de 12,8 m. de long, 4,8 m. de large et 3,75 m. de profondeur, à fr. 0,03 le litre.

4^o Conduite de distribution. a) 905 m. de tranchée, à fr. 1,20 le m.

b) 905 m. de tuyaux, à fr. 2,80 le m.

c) 5 vannes, à fr. 95 l'une.

d) 14 « hydrants », à fr. 180 l'un.

e) Appareillage de 5 fontaines, à fr. 70 l'une.

5^o Imprévu, frais d'études, plans, honoraires de l'ingénieur, etc., 15 % des dépenses précédentes. R. fr. 24 193,47.

2^{me} année. — *Compte courant.*

Faites le relevé du compte courant de M. Rochat, établi par la Banque Bernard et Cie, pour le 2^{me} semestre 1912. Intérêt réciproque, 3 $\frac{1}{2}$ %. Commission, $\frac{1}{10}$ % sur le débit.

Le 1^{er} juillet, il restait un solde créditeur de fr. 1587; le 10, M. Rochat a versé fr. 2000; le 4 août, il a fait payer un effet de 248 marks, à 123,50 %; le 13, il a retiré fr. 500; le 1^{er} septembre, la banque a encaissé pour lui les coupons semestriels de 22 obligations de fr. 500 chacune, au 4 $\frac{1}{2}$ % l'an; le 10, il a fait payer une traite de fr. 3840 au 25 octobre, escompte 6 % l'an; le 2 octobre, il a versé fr. 1400; le 4 novembre, il a fait payer un effet de 693 dollars à 520 %; le 30, il a retiré fr. 1800; enfin, le 26 décembre, il a fait un versement de fr. 3500.

R. Solde débiteur à nouveau : fr. 1296.

Communiqué par F. MEYER.



500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Syens : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 10 juin.

INSTITUTRICES : Lausanne : 2 maitresses d'école enfantine en ville : fr. 1200 à fr. 1800 pour toutes choses et suivant années de service dans le canton, plus retraite communale supplémentaire ; obligation d'habiter le territoire de la commune ; 6 juin. — **Belmont-sur-Lausanne** ; fr. 1000, logement, fr. 20 pour indemnité de plantage ; 10 juin.

Dans sa séance du 20 mai 1913, le Conseil d'Etat a nommé : M. Samuel DUMAS, docteur ès sciences, mathématicien du Bureau fédéral des assurances, en qualité de **professeur extraordinaire à l'Université**, chargé de l'enseignement des mathématiques financières et de la technique des assurances à l'Ecole des hautes études commerciales :

A titre provisoire, Mlle Georgette BARTRE en qualité de maitresse secondaire au collège communal mixte d'Orbe.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours ; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

Asile rural vaudois à Echichens

Le Comité de cet établissement met au concours la place de régent de l'Asile pour le **1^{er} novembre** prochain.

Adresser les offres de service jusqu'au **15 juin** au président du Comité, **M. Borel**, à **Bussy s/Morges**, lequel donnera les renseignements nécessaires.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal, avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

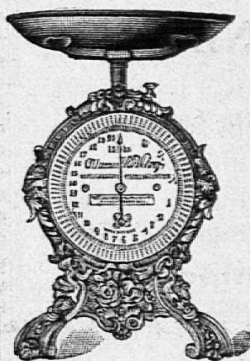
Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.



Max Schmidt & Cie

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie

Appareils de Chauffage.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Pour renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or. les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire
dans les dernières expositions nationales et internationales

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis
à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre
avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte
noire etc., etc.

— Envoi d'échantillons gratis. —

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la
Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage
complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques
————— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 23.

LAUSANNE — 7 Juin 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Collège classique cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Mardi 1er juillet, à 7 heures, pour la 1^{re} et la 4^{me} classe :

Vendredi 11 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes ;

Samedi 12 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6^{me} classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du 2 au 5 juillet au soir. Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures. H 32 485 L

Classe latine de raccordement : Vendredi 11 juillet, à 7 heures. Cette classe est destinée aux élèves qui commenceront tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (100 francs pour les étrangers).

Ouverture de l'année scolaire 1913-1914 : **Lundi 8 septembre**, à 2 heures.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Troussesaux
Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures
10 % au corps enseignant.
Prix fixes, marqués en chiffres connus.
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches, et jour fériés sont valables pour le retour le même jour.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Notions de géographie physique à l'usage des écoles secondaires

par le professeur Dr Frédéric Jaccard

avec 139 figures dans le texte.

Un volume in-4, cartonné fr. 2.50

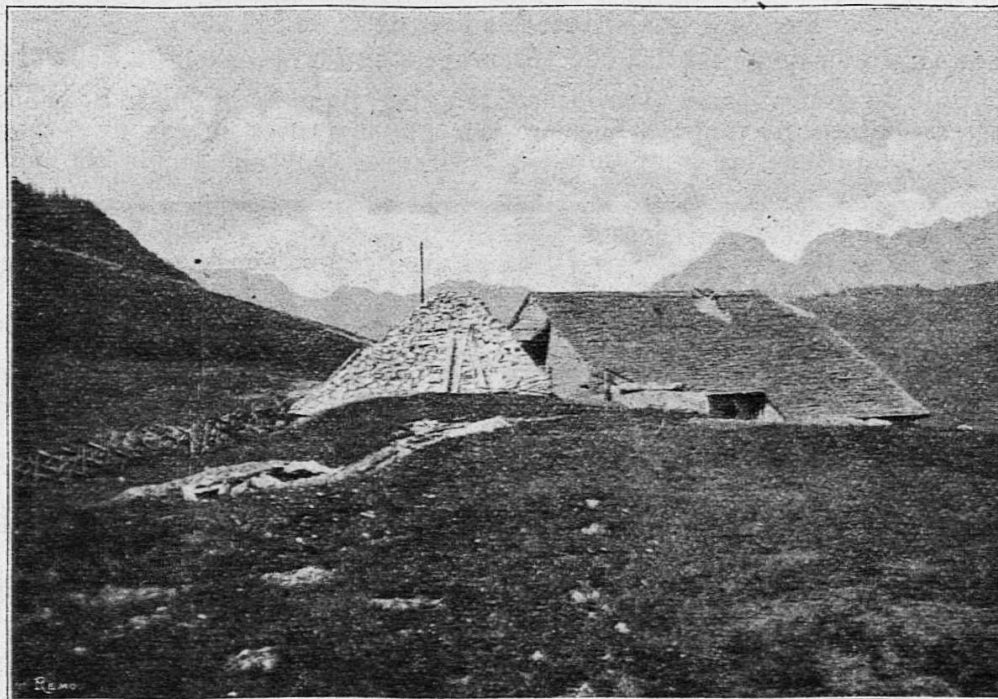


Fig. 94. Chalet protégé par un éperon protecteur contre les avalanches.

Ces **notions de géographie physique** ont été écrites pour servir à l'enseignement secondaire. L'auteur n'a fait que condenser le cours qu'il donne depuis quelques années aux élèves du Gymnase scientifique de Lausanne. Ce n'est donc qu'un résumé, mais combien suggestif de la géographie physique, étude captivante, considérée aujourd'hui comme base essentielle de toute science tant géographique qu'historique.

Après une analyse rapide des traits caractéristiques de la surface de notre globe et des principaux facteurs du climat, vient l'étude du modelé terrestre. Parmi les phénomènes qui modifient sans cesse les formes du relief terrestre, on étudie l'action de l'atmosphère (déflation, corrasion, dunes), des eaux d'infiltration (nappes d'eau souterraines, sources), des eaux courantes (torrents, rivières et fleuves), des nappes d'eau (mers, lacs), de l'eau à l'état solide (neiges persistantes, glaces, glaciers). Puis ce sont les phénomènes d'origine interne tels que volcanisme et tremblements de terre.

Mais si la géographie physique est l'étude du présent de la Terre à la lumière du passé, la géologie est l'étude du passé de la Terre à la lumière du présent. Les deux sciences ont des rapports si étroits que l'on ne peut guère parler de l'une sans étudier l'autre. Le chapitre **géologie** est également dans sa brièveté, l'un des plus intéressants. Le volume se termine par quelques notions de **biogéographie**, cette partie de la science géographique qui étudie la répartition des êtres vivants à la surface du globe.

139 phototypies et dessins illustrent merveilleusement le texte de ce joli volume de lecture facile et agréable. Tel qu'il se présente, ce n'est pas seulement un manuel scolaire bien fait mais encore un véritable livre d'instruction générale qu'apprécieront tous ceux qui aiment à parcourir les Alpes et les vallées de notre pays, superbe laboratoire de géographie physique.